FLOW'ONE

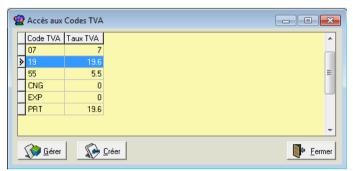


FloW'One v8 – Gestion de la TVA à date

22/10/2013

Principes généraux

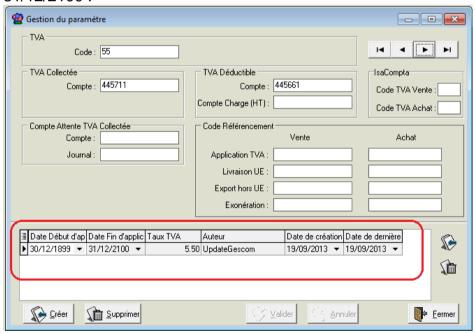
Sur la fenêtre d'accès aux Codes TVA accessible par le menu « Paramètres », « Gestion de la TVA » :



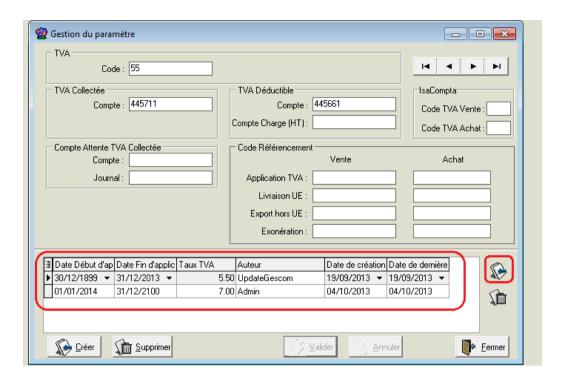
Le Taux de TVA affiché est celui appliqué à la date du jour.

Grâce à ce nouveau mode de gestion, sur la fenêtre de TVA on peut définir des taux différents selon des dates de début et fin d'application.

Par défaut, suite à la mise à jour, le taux actuel est applicable du 30/12/1899 au 31/12/2100 :



Il est alors possible de saisir une nouvelle ligne aves des dates d'applications différentes en ajoutant une ligne :



A la validation de la nouvelle ligne, la règle précédente voit automatiquement sa date de fin d'application positionnée à J-1 de la date début de la règle créée.

Chaque code TVA doit être mis à jour en fonction des nouvelles règles d'application de manière individuelle.

La gestion des taux de TVA à date est commune à toutes les sociétés auxiliaires lorsque cette option est positionnée. Le paramétrage est donc fait globalement pour toutes les sociétés auxiliaires.

Règles de gestion :

La date de référence pour calcul de la TVA sur les opérations commerciales est :

- La date d'expédition prévue sur les ventes non expédiées
- La date de réception prévue sur les achats non réceptionnés

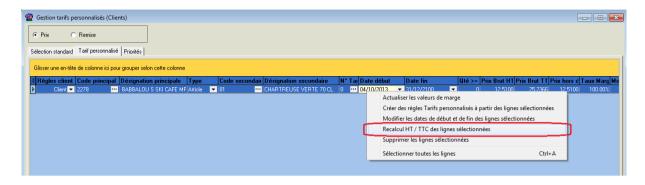
Au changement de date d'expédition prévue (vente) ou de réception prévue (achat) sur une commande, si la nouvelle date doit provoquer l'application d'un taux de TVA différent de celui initialement affecté, le recalcul de la commande est fait en automatique.

Lors de l'enregistrement expédition ou réception, si la facturation n'a pas été faite et que la date choisie nécessite un changement de taux, celui-ci est appliqué et la pièce recalculée automatiquement.

Pour les calculs de tarifs généraux, si la gestion à date n'est pas activée, la date du jour fait référence pour calculer la valeur TTC du tarif (ou HT s'il s'agit d'un tarif exprimé en TTC).

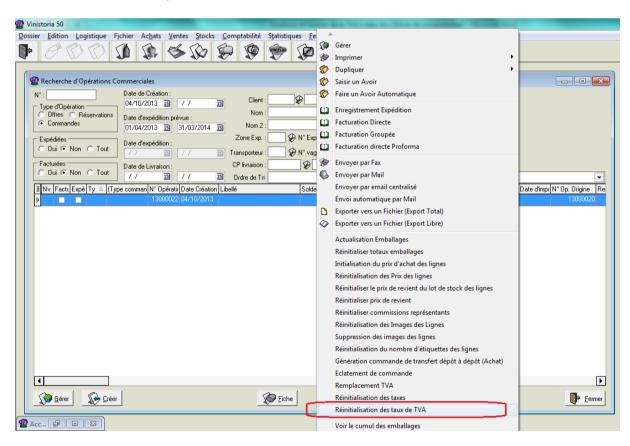
Si la gestion des tarifs généraux à date est activée, la règle de prise en compte de la TVA est la date de début d'application du tarif. Idem pour les conditions de tarifs personnalisés.

En tarifs généraux et tarifs personnalisés, il est possible de recalculer le HT à partir du TTC ou le TTC à partir du HT (selon le type tarif sur les tarifs généraux, selon le tarif numéro 1 sur les tarifs personnalisés) afin d'actualiser ces valeurs en cas de changement de TVA après saisie des lignes de tarifs.



Gestion de la TVA sur les opérations commerciales

Si des opérations commerciales ont été saisies avant paramétrage d'un nouveau taux de TVA à date, il est possible de recalculer la TVA sur ces pièces en tenant compte de leur date d'expédition prévue à l'aide d'un utilitaire accessible par clicdroit sur la liste des opérations sélectionnées :



Les commandes déjà facturées ne sont pas recalculées.

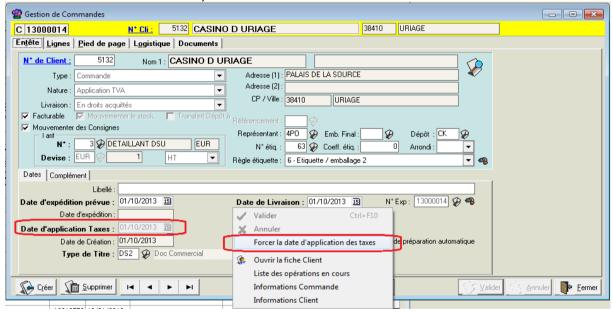
Si une commande est expédiée et non facturée il est possible de réinitialiser les taux de TVA. Prévoir dans ce cas un recalcul des prix de revient si cette option est active.

Dans le cas d'une « **Saisir d'avoir automatique** », la date d'application des taxes (TVA) est obligatoirement celle de la commande d'origine, même si la date d'expédition a été changée lors de la génération sur l'avoir à cause d'une clôture de stock par exemple. Les taux de TVA sont alors inchangés sur la pièce afin d'annuler « correctement et complètement » la pièce d'origine.

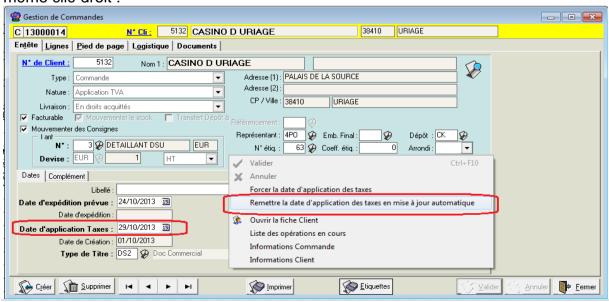
Dans le cas d'une « **Saisie d'avoir** » le taux appliqué est dépendant de la date prévisionnelle d'expédition. Il peut donc être différent de celui de la pièce d'origine.

En entête de commande, la **date d'application des taxes** est visible sur l'onglet « Dates » mais est grisée et non modifiable par défaut.

Elle peut être modifiée à l'aide d'un clic-droit pour forcer sa valeur à une date souhaitée différente de la date d'expédition prévue (uniquement sur les commandes non livrées et non facturées) :



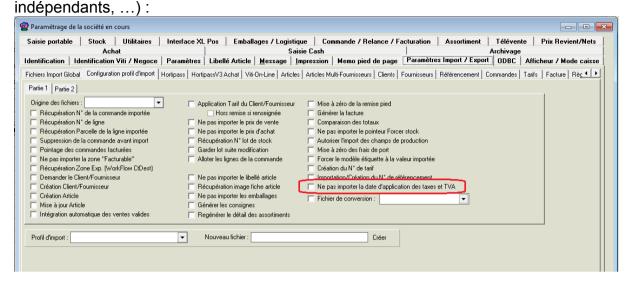
Dans ce cas, un indicateur de blocage de date d'application des taxes positionné. Il peut être désactivé pour repasser le calcul de la date en automatique à l'aide du même clic-droit :



Page 5/7

Import d'opérations commerciales

Un nouveau paramètre d'import a été ajouté. Celui-ci peut avoir des conséquences non négligeables selon le contexte (import WorkFlow avec producteurs indépendents...)



Il permet de ne pas importer la date d'application de la TVA (rubrique ORDTAXEDATE si elle est présente dans le fichier) et donc d'appliquer la règle standard par rapport à la date d'expédition prévue.

Si cette date est importée, on positionne un pointeur de blocage de la date d'application (ORDTAXEDATEBLOCKED=1), ce qui a pour conséquence que la date d'application des taxes ne sera plus modifiée même en cas de modification ultérieure de la date d'expédition.

Ceci doit permettre de s'assurer que la TVA appliquée sera bien celle transmise et non pas celle recalculée dans le logiciel (cas où cela serait nécessaire).

Cas des imports XL Pos

La date d'application des taxes est initialisée à la date d'expédition reçue dans le fichier.

Dans ce cas l'idéal est de décocher la case « Ne pas importer la date d'application des taxes et TVA » afin que la date d'application soit bloquée avec la date d'expédition reçue.

Cas de imports ventes sur Symbol

La date d'application des taxes est initialisée à la date d'expédition reçue dans le fichier.

Dans ce cas l'idéal est de décocher la case « Ne pas importer la date d'application des taxes et TVA » si la pièce est livrée et/ou facturée afin que la date d'application soit bloquée avec la date d'expédition reçue (à faire selon le cas client).

Table de gestion des codes TVA à Date

Table TVA

Rubrique	Désignation	Information
TVANOTVA	Numéro interne de TVA	Clé principale
TVACODE	Code TVA	Code utilisé dans les Op Clales
TVARATE	Taux de TVA	Inutilisé depuis gestion à date

Table TVAPERIOD

Rubrique	Désignation	Information
TVPNOTVA	Numéro interne de TVA	Lien avec TVANOTVA
TVPCODE	Code TVA	Code utilisé dans les Op Clales
TVPBEGINDATE	Date début application	
TVPENDDATE	Date fin d'application	
TVPRATE	Taux de TVA	
TVPCREATEDBYUSER	Indicateur de création	
	par un utilisateur	
TVPCREATOR	Utilisateur créateur	
TVPENTRYDATE	Date de création	
TVPLASTMODIFDATE	Date de dernière modif	

Conséquence sur les états

Potentiellement les états qui se servaient de la table TVA pour rechercher un taux seront tous faux dès le changement de TVA à date.

Ils seront à reprendre systématiquement.

La bonne méthode à utiliser sur les états commerciaux est de se référer aux enregistrements de totaux de TVA calculés en pied de pièce et non pas à la table TVA.

Donc utiliser selon le contexte les tables TOTALTVAORDER, TOTALTVAORDERSUP, TOTALTVAINV, TOTALTVAINVSUP, TOTALTVALETTRAGE, TOTALTVALETTRAGSUP, TOTALTVAPAYMENT, TOTALTVAPAYMENTSUP qui contiennent le taux de TVA utilisé pour le calcul de la pièce.